

Réduction des déchets et requalification des objets
La construction de la valeur dans le secteur du « réemploi »

Delphine Corteel (Université de Reims, IDHE)

Sophie Rétif (CNRS, IDHE)

Cette communication s'appuie sur une recherche collective menée depuis septembre 2011 et consacrée au secteur du réemploi¹. Le terme de « réemploi » a été forgé récemment par des acteurs publics, dans le cadre du développement des politiques relatives à la réduction des déchets. S'il s'agit d'un terme encore méconnu, il désigne pourtant une activité ancienne qui a reçu des noms très divers : chiffonnage, biffe, chine, récup'... Au cours de cette activité, des objets changent de main et de « régime de valeur » (Appadurai, 1986) : abandonnés par leur ancien propriétaire pour qui ils n'ont plus d'utilité, ces objets devenus déchets sont repérés, repêchés, déplacés et réintégrés dans le cycle de l'échange. Le réemploi désigne donc un ensemble d'activités portant sur des objets au statut transitoire : extraits de la catégorie « déchets » pour être réintroduits dans celle des objets d'usage, voire des marchandises, ils sont susceptibles de redevenir très rapidement des déchets s'ils ne sont pas réappropriés. Renommer une activité, l'inscrire dans un ensemble de politiques publiques visant à structurer un secteur n'est pas une opération neutre, comme nous le montrerons dans une première partie en revenant sur l'évolution des politiques françaises relatives aux déchets. Dans les parties suivantes, nous étudierons des structures associatives réalisant des activités de réemploi dans trois pays : la France, l'Allemagne et les États-Unis. Ces organisations récupèrent des objets et des matériaux, les trient, les nettoient, les réparent parfois, afin de les remettre en circulation. Par ce travail, elles permettent que ces objets et matériaux « abandonnés » ne deviennent pas des déchets.

Les matériaux empiriques ont été récoltés dans le cadre d'une enquête, toujours en cours, sur le secteur du réemploi. Cette enquête comporte plusieurs volets. Nous avons procédé à une veille documentaire et participé, en tant qu'observatrices, à diverses réunions, rencontres ou colloques sur le thème du réemploi organisés par des acteurs institutionnels comme l'Observatoire régional des déchets d'Île-de-France ou l'ADEME. Nous avons également assisté aux réunions de la stratégie régionale pour le réemploi en Île-de-France, entre décembre 2011 et janvier 2013. Une enquête exploratoire auprès de structures associatives a été réalisée en visitant une douzaine d'associations, principalement Emmaüs et des ressourceries².

¹ Projet « ODORR : Objets – déchets – objets : recyclage et réemploi, individu et lien social », en collaboration avec Natalie Benelli, Octave Debary, Bénédicte Florin et Stéphane Le Lay, financé par l'ADEME dans le cadre du programme « Déchets et sociétés ». Ce texte doit beaucoup aux discussions régulières avec les membres de cette équipe ainsi qu'avec Christian Bessy.

² Les ressourceries sont des structures associatives spécialisées dans le réemploi. Elles appartiennent à un réseau national créé en 2000, le Réseau des ressourceries, qui rassemble aujourd'hui environ 90 associations. Elles se caractérisent majoritairement par un positionnement fortement « écologique », centré sur la question de la réduction

Certaines visites ont été faites en flânant, incognito, tandis que d'autres ont été plus approfondies et ont permis de réaliser des entretiens avec des acteurs, en particulier à Marseille au Recyclodrome³, à Beauvais aux Ateliers de la Bergerette, première ressourcerie créée en France en 1984, à Approche, un atelier chantier d'insertion situé dans le Val-de-Marne, et à la communauté Emmaüs d'Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire). Des enquêtes ethnographiques de longue durée ont été entreprises dans plusieurs organisations. La première d'entre elle, réalisée entre mars 2012 et mai 2013, a porté sur Débrouille compagnie, une association fondée en 2002 à Paris, qui emploie sept salariés. Débrouille compagnie s'attache à promouvoir les pratiques de récupération, et en particulier l'art et l'artisanat « de récup' ». Elle développe pour cela deux activités principales. Elle commercialise tout d'abord des objets fabriqués à partir de matériaux récupérés par des artisans de différents pays. Dans la boutique de l'association sont ainsi vendus des sacs faits de bandes de cassettes vidéo ou de languettes de canettes, des meubles en pneu, des outils en carrosserie de voiture... L'association organise en outre de nombreux ateliers, à destination des enfants et des adultes, pour enseigner les pratiques de récupération. Une deuxième enquête est conduite depuis avril 2013 auprès d'une autre structure parisienne, Rejoué. Créée en 2011, Rejoué est un atelier chantier d'insertion spécialisé dans le réemploi de jouets usagés, qui emploie 14 salariés « en parcours d'insertion » et cinq salariées « encadrantes ». À ces deux enquêtes s'en ajoutent trois autres, auprès de structures spécialisées dans le secteur culturel et artistique. L'une d'entre elles est menée à la Réserve des arts, une ressourcerie parisienne créée en 2009 qui récupère essentiellement des matières premières, les valorise et les revend au profit du secteur culturel et artistique : scénographes, plasticiens, artistes ou artisans du secteur de la mode, pour ne citer que quelques catégories de destinataires. La Réserve des arts salarie trois personnes et embauche régulièrement, mais ponctuellement, des artistes pour réaliser les collectes de matériaux. L'enquête s'y est déroulée de manière intensive entre décembre 2011 et avril 2012, puis plus sporadiquement depuis. Une autre enquête a été conduite dans une association berlinoise présentant un profil assez similaire. Fondée en 2006, Kunst-Stoffe entend soutenir la créativité de tous et récupère à cet effet des matériaux, les redistribue et organise des ateliers créatifs. Une dizaine de personnes y travaillent régulièrement sous des statuts d'emploi très variés allant des mesures d'activation pour les chômeurs de longue durée, au salariat sous contrat aidé ou à la facturation des heures de travail dans le cadre d'une activité libérale, en passant par le travail au noir et le bénévolat. L'enquête par observation et entretiens chez Kunst-Stoffe s'est déroulée de mai à août 2012. Assez rapidement, nous avons compris que ces deux associations s'étaient inspirées d'une même structure – Materials for the Arts – créée à New York en 1977. Nous avons alors organisé un séjour de dix jours à New York pour une enquête dans les locaux de MFTA en avril 2013, réalisée en collaboration avec Natalie Benelli. À la différence des autres terrains d'enquête qui ont donc un statut associatif, MFTA est une émanation du *Department of Cultural Affairs* de la ville de New York et peut de ce fait être considéré comme un service public. La grande majorité des financements

des déchets – même si elles ont également des objectifs « sociaux », notamment du point de l'insertion professionnelle.

³ Stéphanie Messal a attiré notre attention sur cette ressourcerie qui est le terrain de sa thèse d'ethnologie, sous la direction de Christian Bromberger. Voir son carnet de recherche : <http://misanthropologue.hypotheses.org/>

proviennent en effet de fonds publics, qu'il s'agisse des affaires culturelles ou du département de la propreté, et la plupart des salariés – une quinzaine au total – est embauchée par la Ville de New York. MFTA présente une autre particularité : les objets n'y sont pas vendus mais donnés gratuitement à des écoles publiques, des associations culturelles et artistiques, des compagnies de théâtre, etc. En contrepartie, les « bénéficiaires » doivent écrire une lettre de remerciement à la personne ou l'organisation qui ont initialement donné les objets. Pour autant, on le verra, l'univers marchand y est très présent.⁴

Dans toutes ces organisations, les travailleurs s'efforcent de mettre en valeur les objets *déchets* collectés par un travail de mise en ordre qui passe par le tri, le rangement, la réparation parfois. Cette mise en valeur passe également par une mise en scène des objets comme *marchandises* et de leur échange comme un échange *marchand* qui s'appuie, le plus souvent, sur l'attribution d'un prix. Si la vente des objets et matériaux peut constituer une source importante de revenus, elle n'est jamais la ressource principale de ces organisations, qui tirent l'essentiel de leurs ressources de financements extérieurs, en premier lieu d'aides publiques à l'emploi et de subventions au titre de la prévention des déchets ou du développement durable. Il s'agit d'un point fondamental pour comprendre les activités de ces structures : l'objectif premier n'est pas de réaliser un bénéfice aussi élevé que possible en vendant les objets, mais bien de les faire circuler pour qu'ils ne redeviennent pas des déchets. Les organisations étudiées se tiennent ainsi à la lisière de l'échange marchand, lui empruntant certains motifs, mais l'altérant aussi : elles construisent dans un espace entre-deux, entre échange marchand et non marchand.

Cette présentation succincte suffit à faire surgir un certain nombre de questions qui méritent de s'y attarder. Quelles sont les caractéristiques du travail réalisé afin de faire accéder les objets collectés à un nouveau régime de valeur ? Quels sont ses appuis pratiques, sa rationalité, mais également ses contradictions ? Pour y répondre, nous nous appuyerons sur les questions que se posent les acteurs au cours de leur activité et sur les réponses pratiques qu'ils y apportent.

Objets ou déchets ? Les processus de qualification

Les objets récoltés par les organisations ont été, on l'a dit, abandonnés par leur propriétaire. À cette étape de leur trajectoire, ils sont alors sur le point d'intégrer la catégorie de « déchets », que la loi française définit précisément à partir du critère de l'abandon : est déchet « tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau ou produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné que son détenteur destine à l'abandon » (loi du 15 juillet 1975). Cependant, ils ont été abandonnés mais également confiés à des organisations : ils échappent donc transitoirement au statut de déchets, auquel ils pourront accéder à nouveau si ces organisations les abandonnent à leur tour. En plaçant ainsi la focale sur la trajectoire « biographique » d'objets particuliers (Kopytoff, 1986), il apparaît que « déchet » est une qualification donnée à un moment T à un objet qui peut ensuite la perdre – s'il est

⁴ Pour qualifier les organisations étudiées en prenant en compte le cas particulier de MFTA, nous utiliserons l'expression structures ou organisations de réemploi.

recupéré, recyclé ou valorisé – et la reprendre à nouveau, plus tard. Comme le souligne Philippe Billet, « Le déchet est une étiquette juridique instable, prompt à être collée, à être décollée ou à être remplacée, valse-hésitation entre l'état d'un moment et un état autre, à venir. » (1999, p. 101) Il n'y a pas de déchet en soi, mais des objets qui, dans un contexte spécifique, sont désignés et traités comme tels. Dans une temporalité plus longue, si le contexte technique, économique ou politique évolue, les frontières de la catégorie de déchets peuvent se déplacer considérablement et englober plus ou moins d'objets. Sabine Barles (2005) a montré que les *excreta* urbains, collectés par les chiffonniers au XIX^e siècle, étaient considérés comme des « matières premières » utilisées par l'agriculture et l'industrie jusqu'en 1880. Après cette date, ces secteurs se tournèrent vers d'autres matières premières plus abondantes, plus rentables et plus commodées, entraînant une progressive dévalorisation des *excreta* urbains qui se firent alors déchets et eaux usées entre les deux guerres. Pendant les Trente Glorieuses, la collecte des déchets est financée par l'impôt et, le plus souvent, assurée par le service public ou par des entreprises privées en délégation de service public. C'est une ère de potlatch où le gaspillage est signe de richesse, de modernité, de progrès, voire de libération. On s'occupe peu des déchets et du contenu des poubelles, pourvu qu'elles soient pleines et vidées régulièrement. À partir du milieu des années 1970, sous l'effet conjugué des catastrophes écologiques – Seveso en 1976 puis l'Amoco-Cadiz en 1978 – et de la crise économique, le regard porté sur les déchets se modifie. Leur prolifération est constituée en problème public et un certain nombre de mesures politiques tentent de réduire les coûts de la gestion et du traitement des ordures en mobilisant d'autres types d'acteurs et en essayant de transformer une partie des rebuts en ressources. En témoignant la mise en place progressive du tri des ordures en vue du recyclage et le développement des filières dites de « responsabilité élargie des producteurs » imposant aux producteurs de certaines catégories de biens ou objets le financement de la collecte de ces biens une fois usagés, leur collecte sélective, le traitement sélectif de certains des composants, leur recyclage et valorisation, à l'instar des emballages notamment⁵. Les ménages, quant à eux, deviennent progressivement responsables du tri de leurs ordures – contribuant ainsi activement à diminuer la part du tout-venant gérée par la collectivité – et du transport de certaines catégories de rebuts vers les points de collecte. La directive européenne 2008/98/CE du 19 novembre 2008 prolonge et renforce cette évolution. Elle donne comme objectif à l'Union européenne de « se rapprocher d'une "société du recyclage" visant à éviter la production de déchets et à les réutiliser comme ressources » (préambule, alinéa 28). Dans l'article 4 du premier chapitre, les priorités sont ainsi listées : « prévention ; préparation en vue du réemploi, recyclage ; autre valorisation, notamment valorisation énergétique ; et élimination ». Le mot « réemploi » apparaît. À la suite de cette directive européenne, l'État français s'est engagé dans la mise en œuvre de plans et programmes de prévention des déchets, qui se déclinent au niveau régional et communal et comportent une partie consacrée à la promotion du réemploi.

⁵ Introduite en 1992 la première filière à responsabilité élargie du producteur concerne les déchets d'emballages ménagers, viennent ensuite les déchets d'équipements électriques et électroniques (directive européenne 2002/96/CE du 27 janvier 2003, modifiée par la directive 2003/108/CE du 8 décembre 2003) mais aussi les véhicules hors d'usage, les pneumatiques, les piles et accumulateurs, le textile et désormais les meubles.

Le réemploi constitue donc l'un des éléments d'une politique impulsée à l'échelle européenne, visant à transformer en « ressources » une partie de ce qui jusqu'alors est considéré comme « déchets ».

Ces données nous conduisent à opter pour une approche non substantielle des déchets et, plus largement, des objets dans le fil des travaux d'Arjun Appadurai (1986) et, surtout, de Michael Thompson (1979). Dans son introduction à *The social life of things*, Appadurai développe l'idée, empruntée à Simmel, selon laquelle la valeur des objets est le résultat d'un jugement des sujets sur les objets et que ce jugement est temporaire. Il explore les conditions dans lesquelles les objets circulent entre différents régimes de valeur dans l'espace et le temps en se concentrant plus précisément sur les phases de la vie sociale des objets pendant lesquelles ils acquièrent le statut de marchandises (*commodity*). Thompson s'intéresse également à la malléabilité sociale des objets et à leur transfert d'une catégorie à une autre. À la différence d'Appadurai qui, comme beaucoup d'autres, néglige la phase de la vie sociale des objets où ceux-ci sont considérés sans valeur, c'est-à-dire comme déchets, Thompson la place au centre de son analyse. Il partage les objets en trois catégories : les objets *transitoires* (*transient*) dont l'espérance de vie est limitée et dont la valeur décroît avec le temps, les objets *déchets* (*rubbish*) qui n'ont pas de valeur et les objets *durables* (*durable*) dont l'espérance de vie très longue est idéalement illimitée et dont la valeur augmente avec le temps. Ces trois catégories sont le résultat de processus de jugement culturels et sociaux sur les objets. Selon lui, « le système de catégories transitoire/déchet/durable permet la distribution inégale du pouvoir et du statut dans notre société et est à la base des différences entre les classes qui s'ordonnent selon cette distribution » (p. 109, traduit par nous) En d'autres termes, ce n'est pas dans les objets qu'il faut chercher les raisons de leur qualification mais dans la classe sociale qui les qualifie. Les dominants, selon Thompson, vivent dans un environnement peuplé d'objets *durables* et ces objets ne sont *durables* que parce que la classe dominante les définit comme tels et se les approprie. Les dominés, quant à eux, vivent dans un monde peuplé d'objets *transitoires*, constamment menacés de tomber dans la catégorie d'objets *déchets*, la fraction la plus dominée des dominés vivant dans un monde de *déchets*. Thompson montre ainsi qu'à l'image des classes sociales auxquelles il est indexé, l'ordre social des objets est hiérarchique.

Thompson s'intéresse tout particulièrement aux transferts des objets d'une catégorie à une autre et propose un modèle dynamique selon lequel les objets *transitoires* sont initialement produits et peuvent tomber dans la catégorie des objets *déchets*, tandis que les objets *durables* peuvent être produits ou issus de la catégorie des objets *déchets*. C'est le cas par exemple des Stevengraphs, petits tableaux de soie tissée, produits en grand nombre au XIX^e siècle à l'occasion d'événements comme des expositions ou des foires et vendus alors moins d'une livre. Initialement rangés dans la catégorie des objets *transitoires*, les Stevengraphs sont tombés dans l'oubli – et par voie de conséquences dans la catégorie des objets *déchets* – pendant des décennies, avant de devenir dans les années 1960 des objets *durables*, objets de collection, répertoriés et vendus en salle des ventes jusqu'à 500 livres pièce au moment où l'ouvrage paraît. La littérature scientifique sur les déchets qui s'est notamment développée à partir des années 1980 a beaucoup insisté sur ces processus de qualification et sur les transferts d'une catégorie à une autre. Le « déchet » est un objet tout particulièrement susceptible d'être redéfini par celui qui s'en saisit, comme l'indique Gérard Bertolini : « Le déchet des uns fait la fortune des autres » (2002, p. 9). Si l'on essaie de lire la période la plus

récente de l'histoire des déchets dans les termes de Thompson, on peut analyser le tournant des années 1970 comme une tentative politique d'éviter à un volume croissant d'objets *transitoires* de tomber dans la catégorie d'objets *déchets* en prolongeant leur espérance de vie par le recyclage, la valorisation ou, plus récemment, le réemploi. Il s'agit de modifier en profondeur le jugement sur les objets et les comportements des acteurs à leur égard. Quelle est, dans ce cadre, la spécificité du réemploi ?

Le réemploi : suspecter l'utilité, croire en la valeur des déchets

Le réemploi désigne toute : « opération par laquelle un bien usagé, conçu et fabriqué pour un usage particulier, est utilisé pour le même usage ou un usage différent » (Glossaire déchets, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, www.ademe.fr, consultation du 22 mai 2013). La définition décrit un parcours – réel ou supposé – des objets grâce auquel ils n'endossent pas l'identité de déchet au sens administratif, c'est-à-dire n'ont pas à être collectés, ni par la collectivité, ni par le producteur du bien. Le réemploi relève donc de la « prévention des déchets » – une notion introduite dans la loi française en 1992. Ainsi entendu, il peut recouvrir une grande variété d'activités allant des *brokers* de matières premières secondaires, aux brocantes et autres commerces de seconde main ou de réparation, en passant par les associations caritatives et écologiques ou les sites internet de mise en relation directe comme eBay, Leboncoin.fr. Les acteurs variés du « marché de l'occasion » deviennent alors des travailleurs potentiels de la réduction des déchets, sur lesquels l'État et les collectivités territoriales souhaitent s'appuyer pour mettre en œuvre des politiques de prévention. Le secteur associatif est visé en premier lieu : si les brocanteurs ou les sites Internet sont, du point de vue des acteurs publics, peu aisément mobilisables, tel n'est pas le cas des acteurs associatifs qui semblent tout désignés pour être des partenaires de premier plan. C'est ce que nous avons constaté en assistant aux réunions de la « stratégie régionale pour le réemploi en Île-de-France », organisées par le Conseil régional entre décembre 2011 et janvier 2013 : les acteurs associatifs du secteur de la récupération constituaient la grande majorité des invités participant à ces réunions.

Cette mobilisation des acteurs associatifs s'est notamment traduite par l'accroissement des financements publics alloués à leurs activités, ce qui a favorisé l'augmentation du nombre de structures. Alors qu'Axelle Brodiez, dans son ouvrage sur Emmaüs (2008), ne compte que 33 communautés de chiffonniers en France en 1978, les structures associatives réalisant des activités de récupération se sont multipliées à partir du milieu des années 1980. On dénombre aujourd'hui 117 communautés de chiffonniers et 45 structures d'insertion pour Emmaüs (chiffres au 31 décembre 2009, www.emmaus-france.org), auxquelles il faut y ajouter Le Relais⁶, les 49 entreprises d'insertion conventionnées d'Envie⁷, les 95 ressourceries adhérentes au réseau... et toute une nébuleuse d'associations non affiliées à l'un ou l'autre de ces réseaux et sont, de ce fait, difficiles à recenser.

⁶ Emanation d'une communauté Emmaüs du nord de la France, Le Relais fut créé en 1984 et rassemble des associations spécialisées dans la récupération de textiles.

⁷ Issu d'une communauté Emmaüs de Strasbourg, Envie est un réseau national qui récupère des déchets d'équipements électriques et électroniques.

En soutenant financièrement la création et le développement de lieux d'échange et de circulation des objets usagés sous la forme de structures associatives, l'État et les collectivités territoriales tentent d'élargir le périmètre des objets *transitoires* qui ne tombent pas dans la catégorie de *déchets* à une partie des objets dont la durée de vie pourrait être allongée mais qui ne trouvent pas de débouchés sur le marché pourtant florissant de l'occasion⁸ : des « objets de peu » selon l'expression d'Octave Debarry et Arnaud Tellier (2004), « De peu de vie. D'encore trop de vie pour être congédiés de tout avenir et envoyés aux poubelles sans réutilisation. Le presque-plus-rien est l'occasion de quelque chose. » (p. 119) Ce dont il est question ici, c'est d'un type de transfert marginal dans l'approche de Thompson mais qui tend à s'étendre, notamment sous l'impulsion des politiques de réduction des déchets, celui des *déchets* qui (re)deviennent *transitoires*⁹. C'est bien d'une tentative qu'il s'agit. Si le « réemploi » tel qu'il est défini par l'action publique doit pouvoir garantir un nouvel usage aux objets concernés, rien n'assure qu'il y parvienne... Comme le souligne Jean-Claude Beaune, la récupération est une hésitation « où l'on vient chercher quelque chose d'incertain mais suspect d'utilité » (1999 : 11)

Les organisations auprès desquelles nous avons enquêté reçoivent ou collectent des objets usagés qui leur sont la plupart du temps donnés par leurs anciens propriétaires. On peut présenter comme suit les modalités d'entrée et de sortie dans chacune de ces organisations.

	Entrée des objets <i>déchets</i>		Sortie des objets <i>transitoires</i>
MFTA	don ¹⁰	→	don
Kunst-Stoffe	don	→	don-vente
Approche	don	→	vente
Bergerette	don	→	vente
Emmaüs Esvres	don	→	vente
Recyclodrome	don	→	vente
Rejoué	don	→	vente
Débrouille compagnie	don ou vente	→	vente
Réserve des Arts	vente	→	vente

⁸ Selon le Service de l'observation et des statistiques du Commissariat au développement durable (Delécrin, 2010), les données sur le commerce des biens d'occasions sont fragmentaires mais permettent cependant d'avancer que les ventes d'occasion s'élèveraient à 5 milliards d'euros en 2007 (hors ventes entre particuliers sur les brocantes et les vide-greniers), contre 284 milliards d'euros pour les ventes de biens manufacturés du commerce de détail (hors automobile). La croissance de ces dernières (+ 1,5 % en 2008) est à présent moins rapide que celle des biens d'occasion (+ 6 %). Sur l'ampleur des pratiques d'acquisition et de délaissement des objets favorisant le réemploi ainsi que sur les déterminants sociodémographiques de ces pratiques, voir aussi Van de Walle, Hébel et Siounandan, 2012.

⁹ Il est très rare que ces organisations reçoivent des objets qui, une fois passés par elles, entrent directement dans la catégorie des *durables*. Ces objets suivent généralement d'autres voies. Ou, s'ils transitent par les associations de récupération, ils passent ensuite par d'autres intermédiaires plus prestigieux, garantissant leur appartenance à la catégorie *durable*.

¹⁰ Dans le tableau, le mot « don » dans la première colonne est utilisé dans son sens profane et désigne l'abandon des objets confiés aux bons soins de l'association sans contrepartie, qu'elle soit en nature ou en numéraire. Seules les transactions effectuées à MFTA relèveraient du « don » au sens de Marcel Mauss puisqu'un contre-don est institué.

Au moment où ils intègrent l'association, les objets n'ont plus ni usage, ni valeur marchande pour ceux qui s'en dessaisissent. S'ils ne passent pas par la catégorie de déchet au sens administratif du terme, force est de constater qu'ils sont bien *déchets* au sens de Thompson. Pourtant, tous les objets qui transitent par ces organisations sont caractérisés par une forme d'ambivalence : ils sont « *suspects d'utilité* » et doivent à ce titre pouvoir quitter la catégorie d'objets *déchets*. C'est ce que soutiennent les anciens propriétaires qui confient leurs objets, comme les associations qui se chargent de les recevoir. Les activités des organisations sont sous-tendues par un postulat : les objets *déchets* reçus ont potentiellement de la valeur. On doit souligner de ce point de vue l'importance de ce qui relève d'une croyance – ou plus précisément d'un « savoir croire » – travaillée collectivement. Les individus qui travaillent dans ces organisations savent que la requalification des objets peut échouer : on ne parvient pas toujours à réintroduire les objets dans un circuit d'échange. Mais ils savent également que, pour qu'elle soit possible, il est indispensable de croire en l'existence d'une valeur potentielle. Certains de ces travailleurs font preuve d'une forte réflexivité sur cette dimension de leur activité. « Chez nous, c'est vrai qu'on va devoir s'intéresser à... Y croire, dans un sens. Croire que le truc peut être vendu, peut être intéressant » (Recyclodrome, entretien du 29 août 2012). Croire en l'existence d'une valeur ou d'une utilité constitue une compétence professionnelle centrale. Quand elles le peuvent, les organisations recrutent préférentiellement des personnes qui manifestent une capacité à croire en la valeur des objets et des matériaux. Cette capacité doit être développée et transmise, en premier lieu aux salariés mais aussi aux publics – clients des boutiques, participants aux ateliers – : c'est l'un des enjeux, notamment, du travail de sensibilisation à la réduction des déchets que se sont assigné les ressourceries. La transmission de ce « savoir croire » s'appuie sur des dispositifs qui varient selon les organisations. À Débrouille compagnie, on constate la prégnance d'un discours sur la valeur économique des déchets : pour les membres de l'association, les déchets sont des matières réemployables ou recyclables qui ont une valeur économique objectivée sur des marchés. Ainsi, lorsque de nouveaux bénévoles sont accueillis au sein de l'association, on leur présente les choses de la manière suivante : « Les déchets sont une richesse dont nous sommes dépossédés par des multinationales »¹¹. Il faut alors rendre palpable cette valeur, ce que l'association fait en organisant par exemple des « troc party » au cours desquelles on peut échanger des déchets (bouteilles et sacs plastique, canettes, collants filés, etc.) contre les objets commercialisés dans la boutique. Dans d'autres structures, on met plutôt l'accent sur l'utilité : il s'agit alors de montrer que des objets « suspects d'inutilité » peuvent être utiles, pour peu que l'on sache opérer un déplacement du regard et faire preuve d'inventivité. On trouve ainsi dans de nombreux espaces de vente des panneaux exposant, photos à l'appui, les usages possibles des objets : « Regardez tout ce que vous pouvez faire avec ces tiroirs ! » (visite d'une structure de réemploi, Portland, Oregon, USA, octobre 2012). C'est bien ce déplacement du regard que les organisations s'efforcent de transmettre.

¹¹ L'association vend dans sa boutique un ouvrage intitulé *De l'or dans nos poubelles* (Bonjean, 2011) qui défend ce point de vue sur les déchets.

Comme les brocanteurs des puces de Saint-Ouen étudiés par Hervé Sciardet, ces organisations tentent de faire circuler les objets entre « des zones séparées par des frontières juridiques et morales » (2003, p. 190) Si les brocanteurs sont à la recherche du « came marchand », une catégorie particulière d'objets qui leur permet d'enchaîner des transactions gagnantes, les organisations étudiées ici sont à but non lucratif. Le calcul économique n'est pas absent de la réflexion des acteurs, mais il porte plus sur une volonté de limiter les pertes et d'équilibrer un budget souvent fragile que d'augmenter les gains. La rationalité propre à ces structures repose sur l'anticipation de *circulations* possibles des objets, c'est-à-dire la sortie possible des objets au double sens de sortie de l'espace de l'organisation et de sortie de la catégorie de déchet et ce, dès la collecte : « Nous, on fait des collectes gratuites, mais c'est aussi qu'on prend ce qui nous intéresse, en tout cas on prend ce qu'on sait traiter, voilà. Même si vous avez un gros truc en métal, encombrant, je vais vous en débarrasser, je vais en tirer trois euros pour la matière, donc ça ne va pas payer ma main-d'œuvre, mais je sais quoi en faire, donc c'est pas un problème, je vous le prends. On ne va pas prendre une chose pour être embêté ou pour aller la jeter. On ne fait jamais ce service-là, ce circuit-là. » (Recyclodrome, entretien du 29 août 2012) Cette rationalité circulatoire les conduit parfois à faire des choix qu'un calcul économique standard pourrait considérer comme absurdes, mais qui répond à la logique : « on sait quoi en faire ». Non seulement les acteurs croient que les objets déchets récupérés ont une valeur, mais ils savent comment convertir les convertir en objets *transitoires* parce qu'ils identifient un débouché possible. Pour cela, ils s'appuient sur deux formes de savoir et les articulent. Les coordinateurs de projet et quelques-uns des salariés des organisations étudiées possèdent un savoir scientifique sur les objets, les matériaux, la législation en matière de traitement des déchets, ses contraintes techniques, etc. validé par un diplôme. Mais, si elle est nécessaire, cette connaissance se double et s'enrichit d'un savoir accumulé au fil d'une expérience personnelle et professionnelle au contact des objets d'occasion. Les travailleurs les plus expérimentés deviennent de véritables experts de l'écoulement des objets et matières premières secondaires sur leur territoire.

Dans la majorité des organisations, il est hors de question de jeter des objets qui ne trouveraient pas de débouché par la vente. La mise au rebut est en effet problématique, puisqu'elle sanctionne l'échec du travail de valorisation et vient grossir le flux des déchets enfouis ou incinérés. C'est ce que souligne l'un des acteurs rencontrés : « Nous dans la poubelle, c'est ce que je dis aux gars, il doit y avoir de la poussière, des chiffons, et du plastique. Normalement, c'est à peu près tout ce qu'on jette. Et ponctuellement de la céramique, des assiettes cassées... Pour tout le reste, on a une filière. » (Recyclodrome, entretien du 29 août 2012). La valorisation constitue ainsi une obligation morale, qui se heurte cependant aux problèmes pratiques posés par le stockage des objets que l'on ne parvient pas à faire circuler, du point de vue de l'organisation du travail et de l'occupation de l'espace disponible. Certaines structures tentent de limiter cette contrainte en posant d'autres exigences que celle de la valorisation. Le cas de Rejoué est ici exemplaire : dans cette association, en effet, c'est la garantie de la sécurité des enfants qui constitue le premier impératif moral. Tous les jouets collectés qui n'ont pas reçu la certification « CE » sont alors mis au rebut : la spécificité des objets « jouets », telle qu'elle est appréhendée mais également construite par l'association, permet donc d'échapper en partie aux contraintes de l'obligation de valorisation. Ce type

d'aménagement de l'activité demeure cependant très marginal si l'on considère l'ensemble des terrains d'enquête. Une fois les objets entrés, l'interdiction de jeter oblige les organisations et leurs membres à un travail, parfois harassant, pour passer de la suspicion d'utilité à la mise en scène de la preuve d'un nouvel usage possible et donc d'une valeur possible du bien.

« Ranger, trier, mettre ensemble » : défaire les objets de leur identité de *déchets*

Les organisations étudiées ne peuvent pas prétendre recevoir des déchets. En effet, à la différence des objets transitoires et durables qui sont manifestes ou visibles (*overt*), Thompson indique que les déchets sont et doivent rester secrets ou invisibles (*covert*). Leur invisibilité garantit le maintien de l'ordre social. Une grande partie du travail de ces structures consiste à masquer l'identité *déchet* des objets reçus, en les requalifiant au moyen de diverses opérations et manipulations qui passent d'abord par le tri des objets.

Quand les objets arrivent dans ces organisations, ils se présentent en des ensembles hétéroclites rassemblés par le hasard ou la situation. La première opération consiste alors à les trier. Le tri permet de défaire les liens qui rattachaient les objets les uns aux autres dans une phase précédente de leur biographie. En l'absence des anciens propriétaires, leur rassemblement perd sa logique et sa cohérence. C'est aussi précisément ce qui en fait des déchets : ils n'ont plus de raison d'être ainsi rassemblés et leur juxtaposition apparaît comme un désordre, un amoncellement sans principe et sans forme : « un magma », « une grande masse de choses ». Mary Douglas (2001) a montré que le déchet est précisément ce qui n'est pas à sa place et introduit du désordre. Le tri vise à mettre à distance la catégorie de déchet et à réintroduire les objets dans un ordre, selon des principes nouveaux propres à la structure. Il promet une nouvelle identité aux objets en les insérant dans un nouveau contexte, comme l'indique Descola : « On peut dire que tout artefact, dès qu'il est extrait de son usage originel, devient systématiquement autre chose que ce qu'il était auparavant, au moins par destination. Du moment que la situation pour laquelle il a été fabriqué cesse d'exister, il entre dans un nouvel usage et un nouveau contexte, perdant de ce fait la plus grande part de son identité préalable. Il peut alors endosser une nouvelle identité, puis la perdre et en gagner une autre, dans un cycle qui durera aussi longtemps que les matériaux qui le composent résisteront au temps. » (2007, p. 147) La question qui se pose aux acteurs est celle de la nouvelle identité possible de l'objet, pour eux-mêmes et pour les clients potentiels. Ils construisent des catégories permettant d'ordonner les objets présents, de les mettre en valeur et d'en assurer ainsi la sortie. Une rationalité circulatoire spécifique guide alors la construction des catégories, le travail des acteurs auprès des objets et le parcours de ces derniers dans la structure.

Le mode d'appréhension des objets par les acteurs rejoint le modèle de la prise élaboré par Bessy et Chateauraynaud (1995). Au cours de l'activité, les membres des structures de réemploi doivent naviguer et naviguent effectivement entre deux formes d'évaluation et d'authentification des objets : ils s'appuient à la fois sur un ensemble de repères cognitifs stabilisés qui offrent des repères objectifs mais aussi sur une approche sensible des objets. Dans les différentes organisations considérées, le système de catégories peut s'appuyer sur les matériaux qui constituent les objets (tissus, cuir, papier, carton, bois...), sur leur usage

possible (mercerie, meubles, objets de décoration, luminaires...), ou encore sur leur taille (gros, moyen, petit), voire leur couleur. Ces différents principes ne sont pas exclusifs mais peuvent cohabiter et se combiner, comme à la Réserve des arts. L'approche sensible est nécessaire pour permettre de classer un objet particulier dans la bonne catégorie. Regarder attentivement, toucher ou sentir les matières sont souvent des passages obligés permettant d'identifier avec précision à quel type de tissu ou de cuir on a affaire. Il faut également manipuler les artefacts comme les matières pour identifier le degré d'usure ou les points de faiblesse, autant de traces inscrites dans les plis de l'objet à partir desquelles celui-ci va être orienté soit vers le démantèlement et le recyclage, soit vers la réparation, soit vers la vente.

Prenons l'exemple du tri de trois caisses de boucles métalliques dépareillées arrivées à la Réserve des Arts via une autre association, tiré de l'un de nos journaux de terrain :

Je trie avec Florence [une bénévole] un magma de pièces métalliques de mercerie dont la provenance est incertaine : Peekaboo ou Débrouille compagnie. En tout cas le propriétaire de ces pièces n'avait pas le temps, la main-d'œuvre, le courage, l'opportunité... ? de faire quoi que ce soit avec ces kilos de boucles... Florence a déjà passé une demi-journée à trier le contenu en vrac de deux caisses en plastiques... nous nous y mettons toutes les deux pour une demi-journée supplémentaire... Florence trie avec des gants, moi pas. Les pièces sont sales... difficile de trouver un critère de classement... pour certaines, on a des centaines de pièces identiques. Pour d'autres, on en a des dizaines... mais parfois, on n'a que quelques pièces... comment faire ? les laisser isolées en petit nombre ou tenter de construire une catégorie plus large acceptant les variations de couleur ou de tailles... ? Ce qui reste au bout de plusieurs heures de tri... un carton de boucles de taille moyenne et du vrac ultime... qu'en faire ? François [le salarié chargé de la boutique], qui a le dernier mot, nous invite à constituer trois sacs de vrac qu'il vendra par lot. Au bout d'un moment, lequel ? Le tri n'est plus possible... et pourtant, je suis sûre qu'il reste au fond des pièces qui constitueraient une catégorie à elles seules ou qui pourraient rejoindre une catégorie déjà constituée... mais elles sont trop petites, nous sommes fatiguées, l'heure avance et nous devons partir... Quand nous partons Florence et moi nous tentons de remettre de l'ordre dans la boutique, nous rassemblons tous les sachets sur le chariot à roulettes, nous rangeons les saladiers sur la table, nous nettoyons. François pèsera ensuite tout cela et le mettra en rayons... bref, ce n'est pas encore terminé... » (2 décembre 2011). « Je prends en photo, une semaine plus tard le devenir du travail de vendredi dernier. Ici un saladier posé dans la première pièce de la boutique, celle où il y a la mercerie. Dans ce saladier, François a réuni toutes les jolies dorures... A côté, on voit les sacs de vrac... A côté du saladier, les grosses boucles vendues à l'unité et disposées sur un miroir. Les boucles et le miroir sont sales. François va passer tout l'après-midi à les astiquer pour mieux les vendre... Il les examine, vante les qualités de celle-ci, essaye d'identifier l'époque de celle-là, cherche comment elles fonctionnent... François m'apprend qu'une autre bénévole, dont j'ai oublié le nom, a encore passé une après-midi à trier encore les boucles après nous... (9 décembre 2011)

Le tri est donc un travail perpétuel, toujours recommencé, car il est souvent difficile d'établir et de stabiliser les catégories. L'un des principaux points d'achoppement est l'appréhension différenciée, selon les individus, de ce qui est susceptible d'entrer dans telle ou telle catégorie : lorsque l'on essaie par exemple de trier en fonction de l'état des objets, rien ne permet de tracer une frontière étanche entre les catégories « très bonne qualité » et « qualité moyenne ». Un même ensemble d'objet trié une première fois par un salarié pourra ainsi être retrié par un autre salarié qui aura une évaluation différente de la catégorie. Ce flou à l'œuvre dans l'opération de tri n'est pas condamné en tant que tel, car on sait qu'il est presque impossible

à dépasser. Mais il n'en demeure pas moins perturbant, puisque les personnes ont parfaitement conscience de la précarité du travail qu'elles accomplissent.

L'approche sensible doit s'articuler au système de catégories et aux repères objectifs. Ces repères sont souvent empruntés aux commerces de première main d'objets approchant : magasins de bricolage, de loisirs créatifs, de décoration ou d'ameublement... En effet, face aux difficultés qu'ils rencontrent lorsqu'ils s'efforcent de définir des catégories de tri, les salariés peuvent considérer que les catégories du « neuf » seront plus faciles à identifier et plus stables. Il s'agit alors de faciliter le travail de tri, mais également de proposer à la vente des objets qui se rapprochent le plus possible des objets neufs : on espère qu'ils se vendront mieux, et qu'on pourra peut-être les vendre plus cher. Rejoué fait de ce point de vue des choix qui peuvent paraître surprenants : c'est le cas, en particulier, de celui qui a été fait pour le tri des playmobil. L'association collecte une grande quantité de playmobil, qu'elle reçoit en vrac : elle dispose ainsi d'un nombre très important de petites pièces mélangées, qui ne peuvent être vendues à l'unité et qu'il faut donc rassembler au sein de lots. Plutôt que de définir *ex nihilo* des principes de classement pour ces lots, les responsables de l'association ont décidé de recréer les lots vendus dans les magasins de première main (les « boîtes de playmobil » telles qu'elles existent dans les catalogues). Le tri s'opère alors de la façon suivante : on repère dans les grands bacs une pièce qui semble distinctive (un bateau, un château...), on cherche dans les catalogues à quelle boîte il correspond et on s'appuie ensuite sur la fiche technique de cette boîte pour rassembler toutes les pièces correspondantes. Ce qui semble être une aberration du point de vue du temps de travail – il faut fouiller tous les bacs à la recherche d'une pièce précise – est au contraire envisagé comme un gain de temps, puisqu'on s'appuie sur des critères stables établis de la structure.

Le phénomène d'emprise qui se produit quand l'approche sensible s'affranchit des repères objectifs peut entraîner soit une trop grande personnalisation du système des catégories qui complique voire empêche sa diffusion aux autres travailleurs comme aux clients, soit une sélection des objets en fonction des goûts personnels en perdant de vue la finalité de circulation qui repose précisément sur la capacité à proposer des biens pour une multiplicité de clients aux goûts variés : « Même les gens qui s'intéressent déjà à ça, il faut les déformer et leur expliquer que leur goût on s'en fout par exemple. Tout le monde ne le sait pas au début. Ils arrivent et ils disent « mais c'est moche ». Je m'en fous. C'est moche, je suis d'accord avec toi mais il y a un client quelque part qui va venir et qui va l'acheter. C'est ça qu'on doit détecter. On doit aussi déformer ce goût parce qu'on n'est pas des esthètes, on est sur la solidité, la sécurité, la durabilité, éventuellement que ce soit des matières écologiques le plus possible, mais aussi ben, sauver une matière plastique, bon, c'est pas écologique mais prolonger sa durée de vie, c'est quand même mieux. » (Recyclodrome, entretien du 29 août 2012). La mise à distance des goûts personnels est ainsi souvent présentée comme une condition à la bonne réalisation du travail. Il faut savoir croire en l'existence d'une valeur potentielle de tous les objets, savoir travailler sur chacun d'entre eux, savoir les vendre... autant d'opérations qui ne doivent pas être entravées par des appréciations trop personnelles. Avec l'expérience, le système des catégories se stabilise, orientant alors à son tour l'activité et permettant un moindre effort cognitif et perceptif. Le système stabilisé peut être plus ou moins sophistiqué et ses appuis concrets plus

ou moins techniques. Mais les principes de classification se transmettent surtout dans la pratique par le rangement en commun et les négociations autour du réajustement nécessaire de certaines catégories.

L'impossible mise en valeur du travail...

Ce travail de classification, essentiel à la mise en valeur, est donc long et fastidieux. Si les prix devaient refléter ce travail, les objets seraient vendus tellement chers qu'ils ne trouveraient pas d'acheteur, ce qui empêcherait leur circulation. Ce constat vaut pour d'autres opérations que le tri : le coût du temps de travail investi dans le traitement des objets (de la collecte à la mise en magasin, en passant par le nettoyage, la réparation, etc.) ne peut être répercuté dans le prix de vente des objets. En tant qu'objets d'occasion, *transitoires* et non *durables*, ils doivent en effet être vendus à un prix inférieur au prix du neuf. La marge de manœuvre du point de vue de la fixation des prix est donc particulièrement étroite, et les organisations tentent d'évaluer autant que possible le temps qu'il est « raisonnable » d'investir dans un objet, au regard du prix auquel on pourra espérer le vendre. Comme l'espace, le temps constitue donc une contrainte majeure pour le travail de valorisation. L'un des acteurs nous a ainsi résumé la manière dont il envisage son travail : « Nous privilégions des fonctions simples à forte valeur ajoutée » (Emmaüs, entretien du 2 mai 2013). Certains objets, de par leur spécificité matérielle, semblent être des « causes perdues ». C'est le cas par exemple des puzzles : pour proposer aux clients un objet réellement valorisé, il faudrait avoir fait en amont le puzzle – comme le précisent les acteurs, il ne suffit pas d'avoir compté les pièces, puisque certaines pourraient avoir été mélangées. Comment consacrer un tel temps de travail à un objet qui ne sera vendu que quelques euros ? La même question se pose lorsqu'il s'agit de réparer : est-il « raisonnable » de passer un après-midi à poncer et revisser un tabouret ? Si la réparation répond pleinement aux objectifs de réduction des déchets que se sont assignés les organisations, elle constitue le plus souvent une aberration économique au regard des objectifs d'équilibre budgétaire. Certaines structures, comme Approche, ont alors fait le choix de ne pas collecter ou de mettre au rebut les objets qui nécessitent un travail de réparation. Cependant, même lorsque certaines opérations sont ainsi écartées, la question du temps demeure particulièrement prégnante. Cela conduit de nombreux acteurs à s'interroger sur la viabilité économique de leur activité et, plus largement, sur la possibilité de rémunération du travail manuel dans les économies contemporaines. Ces questionnements peuvent parfois être formulés d'une manière relativement douloureuse. Certains salariés en insertion, dont les carrières professionnelles ont été particulièrement difficiles, ont ainsi le sentiment de « ne pas être rentables », ce qui tend implicitement à confirmer le diagnostic social qui les a catégorisés comme personnes « éloignées de l'emploi ».

Plusieurs options s'offrent aux organisations pour tenter d'atténuer la contrainte du temps. L'une d'entre elles consiste à minimiser le temps de travail consacré au tri et à présenter les objets dans un ordre, réel mais relativement grossier, comme chez Kunst-Stoffe, et à mobiliser les clients invités à trier eux-mêmes les articles en farfouillant, par exemple, dans des bocaux remplis de boutons de couleurs et de tailles différentes. Dans ce cas, le prix des objets est moins élevé qu'ailleurs. Une autre option, plus répandue, est de faire appel au travail bénévole, généralement encadré par un salarié. Le travail des bénévoles est

appréhendé à partir d'autres critères que celui des salariés : il faut en effet que les bénévoles « y trouvent leur compte », réalisent des tâches qui leur plaisent, et pas nécessairement des tâches rationnelles d'un point de vue économique – ce type de critère pouvant également être mobilisé ponctuellement pour le travail salarié. À Débrouille compagnie, on propose par exemple aux bénévoles de fabriquer des sacs en papier qui seront offerts aux clients de la boutique pour emporter les objets : ils fournissent ainsi un service à l'association tout en apprenant des techniques de récupération. À Rejoué, certains puzzles sont confiés à des bénévoles qui les réalisent chez eux « avec leurs enfants ou leurs petits-enfants ». Le gain économique du travail bénévole demeure cependant toujours difficile à évaluer, puisque l'accompagnement des bénévoles est lui-même coûteux en temps.

En outre, la grande majorité des organisations considérées sont contraintes d'avoir recours à ce qu'on appelle des contrats aidés pour l'embauche de leurs salariés, permettant que le salaire soit au moins en partie financé par la collectivité, à différents niveaux et sur divers critères. Cela limite leurs possibilités d'embauche à certaines catégories de futurs salariés, en fonction des politiques de l'emploi : chômeurs de longue durée, bénéficiaires des minima sociaux, habitants d'un territoire particulier... Ces contrats sont généralement à durée déterminée et ne permettent pas de maintenir dans la structure les salariés qui ont acquis, par l'expérience, des compétences et savoirs précieux pour le fonctionnement de l'organisation. Plusieurs organisations évitent le *turn over* de la main-d'œuvre imposé par les contrats aidés et la fuite des compétences professionnelles. Kunst-Stoffe maintient dans la structure des travailleurs qui ne sont plus éligibles aux contrats aidés par des moyens à la limite de la légalité. Emmaüs présente une configuration singulière, en particulier dans les communautés où les compagnons bénéficient d'un statut exceptionnel, dérogeant au droit du travail puisqu'ils ne sont pas salariés mais qu'ils touchent un pécule en plus du gîte et du couvert. Seuls les Ateliers de la Bergerette salarient tous leurs travailleurs en CDI afin de leur assurer une stabilité de l'emploi et versent à chacun un salaire équivalent au SMIC. Si les prix des objets ne reflètent pas le travail de mise en valeur, sur quoi s'appuient-ils ?

C'est comme un supermarché, sauf que... Prix et mise en scène marchande

On doit tout d'abord souligner que la fixation d'un prix constitue l'un des dispositifs devant permettre la création d'une valeur marchande pour ces objets *déchets*. Plus exactement, les acteurs en attendent une forme de performativité. Ce dispositif s'inscrit dans un dispositif plus vaste – sur lequel repose également une attente de performativité – qui consiste à créer des espaces de vente mis en scène comme des espaces marchands. Cette « réinvention d'une scène marchande à partir de ses restes » (Debary, 2007) constitue l'un des éléments essentiels du processus de revalorisation marchande. Ce travail de mise en scène s'appuie sur plusieurs signes caractéristiques des espaces marchands. L'un de ces signes est la suggestion de la possibilité d'un choix pour les acheteurs potentiels. Comme l'a montré Octave Debary dans son étude consacrée aux ressourceries québécoises, il faut pour cela que les espaces de vente soient suffisamment remplis, afin de ne pas donner l'impression d'un manque, et il faut par ailleurs que les objets soient rassemblés au sein de « familles » (de boîtes, de chemises...). Ainsi, même si les objets sont uniques, les

clients peuvent choisir entre des objets relativement équivalents, comme dans un magasin de première main (Debary, 2007). Les prix constituent donc un autre signe, puisqu'ils sont également caractéristiques des espaces marchands ; outre cette fonction de signe, ils doivent attester de l'existence d'une valeur.

Tous les objets n'ont cependant pas nécessairement un prix. Au Recyclodrome, par exemple, les petites pièces qu'on estime invendables au-delà de dix euros n'ont pas de prix affiché, ce qui laisse aux clients la possibilité d'une négociation. Dans une ressourcerie du XI^e arrondissement parisien, les « produits culturels » (livres, disques, DVD) sont à prix libre, les salariés ayant constaté que les acheteurs donnaient souvent une somme d'argent plus importante que celle qui leur aurait été demandée si un prix avait été indiqué. Néanmoins, les objets sans prix ne doivent pas être trop nombreux : cela peut d'abord compliquer le travail des salariés qui réalisent les ventes et devront *in fine* fixer un prix « au débotté » au moment de la négociation avec les clients, mais cela peut également jeter le doute sur la valeur des objets. Ainsi, à Débrouille compagnie, on insiste sur ce point auprès des bénévoles qui tiennent ponctuellement la boutique : si le prix d'un objet n'est pas affiché (parce qu'on a oublié de le faire en amont), il faut annoncer un prix au client en étant sûr de soi. Peu importe son montant (même s'il doit rester dans la mesure de ce qui est pratiqué pour les autres objets), l'important étant ici que les acheteurs aient bien la certitude que les objets ont un prix – et donc une valeur. Comme le souligne Florence Weber, pour qu'ait lieu une transaction marchande, il est nécessaire que soit établi « un consensus entre les partenaires au sujet de ce qui circule et dans quelle direction » (Weber, 2009). Ici, c'est l'existence d'un prix qui permet d'attester que l'objet qui circule n'est pas un déchet. Dans le cas particulier de MFTA, qui ne vend pas les objets et ne peut donc s'appuyer sur le prix pour tenter d'objectiver l'existence d'une valeur, ce sont les lettres de remerciement aux donateurs qui remplissent cette fonction d'attestation. À la fin de leurs « achats » (*shopping*), les bénéficiaires (*recipients*) reçoivent une liste de noms et d'adresses auxquels ils doivent envoyer une lettre qui précise le type d'objet « acheté » et l'usage qui en a été fait (MFTA en recevant également une copie). C'est par l'exigence de ce contre-don que l'organisation s'efforce de garantir que les objets qu'elle fait circuler ne sont pas appréhendés comme des déchets.

Du point de vue des acteurs, le prix est un artefact qui ne se confond pas avec la valeur. Les travailleurs des structures de réemploi savent que les objets *déchets* n'ont pas de valeur-substance. La valeur monétaire de ces objets n'existe qu'au regard d'une configuration spécifique, et elle est susceptible de varier fortement en fonction des circonstances de l'échange. Il existe donc dans ces organisations une forte réflexivité sur la dissociation entre prix et valeur et sur l'importance des caractéristiques de l'échange dans la formation des prix – deux dimensions sur lesquelles la littérature scientifique a particulièrement insisté (Deschamps, 2013). Si, comme on va le voir, ces travailleurs s'efforcent dans une certaine mesure de rationaliser les processus de fixation des prix – notamment en tentant de les harmoniser –, ils témoignent sans difficulté ni embarras de la dimension souvent improvisée de ce travail. Les prix sont fixés grâce à des points d'appui variés, contenus dans les objets mais également extérieurs à ceux-ci : les propriétés matérielles des objets, les collectifs d'objets dans lesquels ils s'insèrent, les vendeurs, les clients, les circonstances de l'échange... Chaque fixation de prix est ainsi le résultat d'une appréciation qui combine

différents critères. Il n'existe cependant pas de procédure standardisée conduisant à la tarification, mais bien des procédures *ad hoc*, qui mobilisent de manière différenciée ces points d'appui.

Parmi les repères qui sont mobilisés pour tenter d'encadrer le travail de fixation des prix, le premier est sans doute le prix des objets équivalents sur le marché de la première ou de la seconde main. La référence au marché est centrale comme l'indique cet extrait du journal de terrain chez Kunst-Stoffe : *Deux filles sont arrivées à la fin de la réunion d'équipe. Elles ont fait leur choix : 3 plaques de plexi épais, des fonds de cadres, des passe-partout, du tissu vert imitation serpent ou léopard, une boîte en métal, du coton et une main de poupée en porcelaine... Gina estime le prix de l'ensemble à 10 euros. On en discute ensuite, elle explique : le prix s'oriente en fonction du plexiglas. C'est un plexiglas épais qui coûterait 30 euros dans le commerce normal. Les autres choses, tu ne pourrais les trouver nulle part ailleurs.* (15 juin 2012) En d'autres termes, seul le commerce « normal » peut servir de référence à la fixation des prix. En l'absence de marché, le montant n'a pas de sens.

Une partie de la connaissance nécessaire à la fixation des prix s'appuie sur un savoir incorporé grâce une fréquentation régulière des brocantes, des solderies ou des ventes de fins de série, ou sur la consultation de catalogues comme *Le brocanteur chineur*, de sites Internet comme ebay... Elle repose également sur un intérêt particulier pour certains types d'objets qui permet de se constituer une « culture personnelle », comme on le voit dans cet échange entre deux salariés des Ateliers de la Bergerette : « C'est une question d'affinités, toi tu fais les disques, c'est ta culture perso. » (28 février 2013). Mais le prix des objets dépend aussi de leur rareté, sur le marché de l'occasion en général et dans la structure en particulier : « Si on reçoit 40 pièces identiques, ça ne vaut plus rien » (Ateliers de la Bergerette, 28 février 2013).

À partir des prix en vigueur sur d'autres marchés, une décote est ensuite appliquée en fonction de l'objet et de ses qualités mais également de la personne qui fixe les prix : « Laurent : je me base à un tiers du prix du neuf. Clémentine : moi, entre un cinquième et un tiers. » (discussion dans la salle commune des Ateliers de la Bergerette, 28 février 2013). On constate néanmoins que des ajustements sont régulièrement effectués lorsque les salariés estiment que, malgré cette décote, on arrive à un montant trop élevé. Ceux-ci réfléchissent en effet souvent, plus ou moins explicitement, au prix dont ils imaginent qu'il correspondra aux attentes des clients. Les attentes personnelles peuvent alors être utilisées comme critère d'appréciation : « Moi, je ne paierais pas ce prix-là pour ça ». Ainsi, s'ils sont souvent mobilisés dans les opérations de fixation des prix, les prix du neuf ou de l'occasion sont des repères qui s'avèrent finalement imparfaitement fiables. Dans ces opérations, les salariés ont toujours recours à d'autres critères pour réévaluer le prix de vente et s'approcher autant que possible d'un prix « juste ».

Au Recyclodrome et dans d'autres organisations, le prix de l'objet dépend également du temps de présence dans la boutique : plus il reste longtemps, plus son prix baisse. Ces évolutions des prix se traduisent souvent par des déplacements dans les espaces de vente, au sein desquels il existe des logiques de circulation étroitement articulées avec la valeur attribuée aux objets. Les objets qui stagnent depuis longtemps et dont le prix a donc baissé de manière significative sont ainsi parfois exposés dans des espaces extérieurs, non protégés des intempéries (sur le trottoir devant la boutique au Recyclodrome, dans une cour extérieure dans la communauté Emmaüs). Par leur disposition spatiale, ils se rapprochent donc des objets *déchets* abandonnés sur les trottoirs ou dans les décharges.

La combinaison de critères et d'appuis pour la fixation des prix se retrouve dans toutes les organisations. Elle repose, pour beaucoup, sur un savoir accumulé par l'expérience difficilement formalisable et transmissible hors de son application pratique. Les tentatives de la Réserve des Art de rationaliser la fixation des prix en affectant automatiquement un prix à un objet au regard de son positionnement dans l'inventaire et permettant ainsi de lier la gestion du stock et des factures achoppe régulièrement, entraînant des discussions sans fin : telle pièce d'Alcantara doit-elle être placée dans la catégorie « grand » et être vendue au mètre ou dans la catégorie « petit » et vendue au kilo ? Comment déplacer dans l'inventaire les restes d'un morceau initialement « grand », devenu petit et vendu au poids ? On voit bien que, comme pour l'élaboration du système de catégories, l'estimation du prix exige une oscillation entre repères objectifs et approche sensible des objets. Mais d'autres critères peuvent entrer en ligne de compte. Une partie du prix dépend aussi du client, de ses propriétés sociales, de ses habitudes de fréquentation de la structure. C'est le cas dans la plupart des organisations qui, dans une logique très commerciale, proposent des rabais aux habitués, comme l'indique ce salarié des Ateliers de la Bergerette : « Il y a des clients à qui tu as affaire régulièrement, faut savoir perdre 3 euros pour en gagner 100 » (Ateliers de la Bergerette, visite du 28 février 2013) La configuration est relativement différente chez Kunst-Stoffe où les prix ne sont pas affichés. Une fois que le client a fait son choix, les travailleurs de Kunst-Stoffe proposent une estimation qui s'applique à un ensemble hétéroclite d'objets rassemblés par une personne en particulier. Cette estimation monétaire ne s'appelle pas « prix » mais, en vertu d'un néologisme particulièrement éclairant, un « prix-don » (*Spendenpreis*). Le montant du prix-don est, on l'a vu, en partie calculé en référence au marché. Il est à la fois une *compensation*, une participation aux coûts que l'association doit supporter pour assurer son travail de mise à disposition des matériaux mais il est aussi une *récompense* pour le client : son déplacement, sa capacité à trier et à repérer des matériaux intéressants, sa volonté de fabriquer lui-même, de réparer, de réutiliser. Le faible prix compense aussi les inégalités sociales. Le montant du prix-don est le résultat d'une estimation qui porte autant sur les objets que sur les personnes : « Je fixe les prix intuitivement et en fonction des gens » (Kunst-Stoffe, 25 mai 2012).

D'une certaine façon, toutes les organisations s'installent dans cet entre-deux, entre le don et le prix, entre le *déchet* et la *marchandise*. La mise en scène des objets relève toujours de l'univers mercantile « normal », mais seulement en partie. Chez MFTA, bien que les objets ne soient pas vendus mais donnés et que les acquéreurs des objets soient appelés bénéficiaires (*recipients*), l'univers marchand est omniprésent – *shopping hours*, file de caddies à l'entrée, musique d'ambiance, étiquetage des objets, factures... A contrario, la Réserve des arts qui se rapproche le plus de l'univers mercantile ou de l'entreprise privée puisqu'elle facture l'enlèvement des objets et les revend, gagnant ainsi à l'entrée et à la sortie, ne parle jamais ni de fournisseurs, ni de clients, mais d'« adhérents » et de « membres » venant ainsi minorer le caractère marchand de l'échange. Au Recyclodrome, qui ressemble très fortement à un magasin d'occasion ou de brocante, les clients doivent s'acquitter d'une adhésion symbolique d'un euro pour pouvoir acheter les objets présents dans la boutique.

Comment comprendre ce positionnement d'entre-deux, toujours à lisière de l'échange marchand ?

Acquérir les objets pour en *faire* quelque chose : une valorisation volontairement inachevée

Le commerce étant le mode de valorisation des objets en vigueur dans les sociétés européennes et, plus largement, occidentales, il faut bien en passer par-là pour valoriser les objets. Mais, du point de vue des acteurs des structures étudiées, acheter ne suffit pas. L'objet ne doit pas être considéré comme un signe ou comme la marque d'un statut social. Ce que ces organisations essaient de promouvoir, c'est un autre rapport aux objets, un rapport plus incarné, plus sensible, fondé sur l'appropriation, le détournement, le bricolage : « L'habitude de la société de consommation, c'est que les gens ne s'approprient plus vraiment leurs objets, alors on achète le super truc nouveau, mais au bout d'un an on n'y pense plus... Il n'y a plus – alors je ne dis pas d'être matérialiste à fond et d'aimer ses objets et compagnie – mais en tout cas ce côté où on s'empare, où on est capable de modifier son propre environnement soi-même. Et simplement je parle de bricolage à la maison. Je pense que le bricolage à la maison se perd, on donne un petit coup de vis par ci par là, si on est obligé d'accrocher une étagère on l'accroche, mais je pense qu'il faut remettre aussi un peu les gens sur le chemin d'un bricolage personnel, d'une personnalisation, d'une compétence. » (Recyclodrome, entretien du 29 août 2012). Les organisations exigent de leurs clients – appelons-les ainsi par commodité – de ne pas seulement acheter les objets mais d'en *faire* quelque chose et de poursuivre ainsi le travail de valorisation. La réalisation d'un travail sur l'objet doit notamment permettre de le singulariser aux yeux de son propriétaire, et donc de lui éviter de retomber trop rapidement dans la catégorie « déchets ». La Réserve des arts essaie actuellement de mettre en place un dispositif de suivi des objets vendus et de leur transformation intitulé « le valorisateur ». Elle invite tous les membres à y poster des photos de leurs réalisations effectuées grâce aux matériaux acquis à la Réserve. Débrouille compagnie tente de favoriser un rapport similaire aux objets, par un biais différent. En vendant dans sa boutique des articles fabriqués à partir de matériaux récupérés, c'est avant tout les pratiques de récupération qu'elle tente de faire circuler : ces objets doivent être appréhendés en premier lieu au regard de l'intention et des techniques dont ils sont porteurs.

Dans cette valorisation du *faire*, le jugement ne porte pas sur le résultat, mais sur l'action. Tous les acteurs s'accordent à considérer comme illégitimes les acquisitions qui viseraient uniquement à enchaîner les transactions gagnantes en déplaçant simplement les objets vers d'autres marchés, sans autre intervention. En revanche, à partir du moment où les acquéreurs transforment l'objet en le réparant, le bricolant ou le détournant, l'acquisition est légitime même si l'objet est revendu (beaucoup plus cher) par la suite. Ce qui est attendu c'est une implication de l'acquéreur dans l'objet qui se traduise par une insertion de l'objet dans un nouvel ensemble, un nouveau contexte qui lui donne une nouvelle identité. Cet exemple tiré du journal de terrain chez Kunst-Stoffe est, à cet égard, assez éclairante :

Deux jeunes femmes farfouillent dans les tissus. C'est la première fois qu'elles viennent. Elles cherchent du coton, un peu élastique. Parfois l'une des deux, celle qui semble être la « cheffe » approche le tissu d'une flamme pour en éprouver la composition. « C'est bien, c'est doux. J'ai besoin de couleurs un peu neutres, j'ai déjà plein de couleurs un peu fortes. » « Ça c'est doux, oui mais c'est un peu trop lisse. Ça je trouve ça très beau, mais c'est hyper plastique. Ça c'est beau, c'est très beau, de la soie ou du plastique très bien fait ? » « C'est hyper doux » « Je le prends. Ça fait un bonnet ? » Elle prend le tissu,

l'enroule autour de sa tête, le met sur le tas de ce qu'elle veut prendre. « La soie, tu prends ? » « Non, c'est pas ça, ça c'est faussement doux » « Et ça ? » « Toujours la même chose mais un peu flashy ! C'est un peu bizarre... Y a des fois, je suis pas sûre... j'hésite un peu » Elles touchent, prennent dans leurs mains, caressent les tissus : « Et ça, qu'est-ce que tu en penses ? » « J'aime bien ça, ça fait un peu mamy » « Après, il faut penser que tes clients vont payer 90 euros pour un bonnet » (25 mai 2012)

Elles repartiront avec une douzaine de coupons pour 12 euros... Le salarié en charge de la vente ne verra pas de problème à ce que le tissu ait été acheté pour fabriquer des bonnets qui seront vendus 90 euros, puisque ces jeunes femmes ont passé suffisamment de temps à chiner dans l'entrepôt et vont transformer le matériau. Ce type d'interaction est d'autant moins problématique que ces acheteuses ont réalisé d'elles-mêmes un travail fondamental : elles ont trouvé une destination, un usage à l'objet. Comme nous l'avons souligné plus haut, les structures de réemploi sont en effet souvent confrontées à un problème : pour permettre aux objets de circuler, elles doivent suggérer des destinations, des usages possibles. C'est la fonction des panneaux qui sont parfois exposés dans les espaces de vente, montrant à l'aide de photos comment les objets peuvent être utilisés et/ou détournés, ou encore des suggestions qui sont faites oralement aux acheteurs potentiels (un piano avec un cadre en bois qui résiste mal à l'usure, et donc inutilisable en tant que piano, pourra devenir un bar). Les organisations doivent ainsi travailler à créer une demande, et sont donc particulièrement bienveillantes à l'égard des demandes qui s'expriment spontanément.

La plupart des organisations essaient de sélectionner leurs clients pour s'assurer qu'ils s'engageront dans le rapport attendu aux objets. MFTA et la Réserve des Arts ont un système de sélection formalisé et appuyé sur des repères objectifs supposés garantir ce rapport attendu aux objets. Les « membres » de la Réserve des Arts doivent être des (futurs) professionnels du monde de l'art – artistes, salariés d'une association ou d'une entreprise culturelle, étudiants – et être capables de le prouver au moyen d'un document officiel. MFTA n'est accessible qu'à des organisations culturelles ou éducatives. Kunst-Stoffe sélectionne ses clients d'une tout autre manière. Les clients que Kunst-Stoffe souhaite attirer correspondent à ceux que Tim Ingold qualifie de voyageurs itinérants : « Le voyageur itinérant adapte constamment son mouvement – son orientation et son rythme – à ce qu'il perçoit de l'environnement en train de se découvrir sur son chemin. Il observe, écoute et ressent ce qui se passe, tout son corps est sur le qui-vive, attentif aux innombrables indices qui, à tout moment peuvent l'inciter à modifier sa position. » (2011, p. 105) Kunst-Stoffe souhaite attirer, rencontrer et soutenir ceux qui sont capables de se déplacer, de prendre le temps de chercher et, pour reprendre la phrase d'accueil des nouveaux clients : de « se laisser inspirer », c'est-à-dire, de se laisser happer par un détail, une matière... Kunst-Stoffe est un lieu pour ceux qui savent « voir » au sens développé par Roger Cornu : « Voir c'est repérer des signes dans les choses et les situations, signes qui renseignent sur l'invisible, le non-présent. » (1991, p. 91) et un peu plus loin, il ajoute : « Le regard ne suffit pas, les autres sens s'en mêlent. » (*id.*, p. 95).

Cette volonté d'encourager les capacités d'action des acheteurs est l'une des dimensions qui vient organiser le travail de valorisation. Les salariés du Recyclodrome prêtent ainsi une attention particulière à l'appropriation possible de l'objet par l'acquéreur et limitent à cette aune leur propre intervention sur les

objets : « Je préfère faire du prêt-à-peindre ou de la bonne base, voilà, on vous garantit la structure, vous n'avez pas les outils, vous ne pouvez pas faire de la poussière à la maison, nous on a fait la structure, après derrière améliorez-le, recouvrez-le avec du papier mâché, là ça se fait beaucoup, c'est des choses qui plaisent. Nous on ne s'est pas mis là-dessus parce qu'on estime que c'est aux gens de le faire, on préfère sauver trois meubles bruts que les gens bricolent, on les pousse aussi à aller vers une autonomie de bricolage, plutôt que de faire une boutique design où je sors peut-être des produits très beaux, très figolés. » (entretien du 29 août 2012). La vente des objets est tout autant une fin qu'un moyen. À travers la mise en circulation d'objets d'occasions, toutes ces organisations poursuivent une « croisade morale » (Becker, 1985) et entendent éduquer leurs clients. L'aspect moral et éducatif de l'activité est bien essentiel pour comprendre l'activité de ces organisations et les limites qu'elles se fixent, tant en ce qui concerne la plus ou moins grande finesse du tri que le caractère incomplet de la mise en scène marchande. Ces structures pensent leur activité comme une *impulsion* nécessaire à un moment critique de la trajectoire des objets, une mise en ordre qui leur évite de tomber dans la déchéance. Mais cette mise en valeur est inachevée, imparfaite, et ce à dessein. Le « client » doit accepter de poursuivre la mise en valeur en continuant de tisser le fil du travail commencé par l'organisation, en s'appropriant l'objet. De ce point de vue, les acteurs des organisations étudiées – et tout particulièrement leurs initiateurs ou coordinateurs – tentent de promouvoir en milieu urbain un mode de vie alternatif observé et analysé par Geneviève Pruvost en milieu rural qui croise les principes de la réduction des besoins et de l'autonomie (2013). Ils prônent un mode de vie qui laisse une large place au travail domestique comme travail auto-productif opposé à la consommation, indexée quant à elle à la production et à l'exploitation. Mode de vie qu'ils adoptent eux-mêmes en faisant de la récupération un art de vivre, en s'investissant dans les expériences d'agriculture urbaine ou d'Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP)... Ils proposent et mettent en pratique une autre vision du travail manuel qui « n'est pas vécu comme une impossibilité à accéder à un savoir intellectuel, mais bien au contraire comme un savoir à part entière et parfois même, comme une condition de la réflexion. » (pp. 43-44) C'est ce que l'on a mis en évidence à propos du travail de tri ou des différents savoirs nécessaires pour mettre en valeur les objets qui laissent une large part à l'expérience du corps à corps avec les objets. Geneviève Pruvost souligne « l'auto-production n'est pas seulement une expérience utile (rentable économiquement) mais aussi une expérience inspirante » (p. 44) ce que défendent tout particulièrement les organisations spécialisées dans le secteur culturel, en particulier Kunst-Stoffe qui entend soutenir la créativité de tous. On retrouve ce tropisme créatif dans de nombreuses organisations qui incitent leurs travailleurs à inventer des usages possibles et à s'initier au détournement d'objet. C'est par ce prisme qu'il faut relire les statuts d'emploi dérogatoires au droit du travail qui sont souvent des tentatives de mettre en pratique un autre rapport au travail, au-delà du salariat, un autre rapport au temps aussi qui ne se découpe pas nettement entre travail productif, travail domestique et activité militante mais ouvre des passages entre ces différentes activités et vise à réconcilier « travail », « œuvre » et « action » (Arendt, 1993).

Cet idéal alternatif amène les acteurs à contester l'ordre hiérarchique des objets et à considérer tous les objets au bord de la déchéance comme également susceptibles de recevoir une impulsion. Cette considération égalitaire peut permettre de remettre en circulation des objets inattendus, en vertu de la règle selon laquelle « on est incapable de savoir ce qui peut partir » (MFTA, avril 2013). Mais elle conduit parfois à des situations pour le moins étonnantes. Prenons, pour cela, l'exemple des objets qui stagnent et dont l'identification reste longtemps suspendue entre objets *déchets* et objets *transitoires*. Les organisations tentent de remédier à ce phénomène de stagnation de diverses manières. Une pratique courante et facile consiste à déplacer ces objets et à les associer à d'autres objets, proposant ainsi une autre identification et un autre usage possible. Une autre possibilité est d'en baisser le prix, quand il y en a un. Les organisations savent qu'elles rapprochent ainsi implicitement l'objet de la catégorie « déchets », mais elles estiment aussi qu'elles confient alors à d'autres le soin de faire ce qu'elles ne sont pas parvenues à faire, malgré leurs efforts. « On fait l'effort jusqu'au bout. Alors, on fait une déchetterie tous les deux ou trois mois, il va arriver qu'on prenne un meuble, mais c'est très rare. On le met à un euro, et ça finira par partir. Ça dépanne toujours quelqu'un. Après on tombe dans la petite consommation, pas très chère, les gens l'achètent et puis comme ils l'ont payé un euro, ils vont s'en débarrasser plus facilement, c'est vrai que c'est possible. Mais nous, concrètement, on ne sait plus quoi faire (rires) ! » (Recyclodrome, entretien du 29 août 2012). Une troisième option est de suggérer l'usage par une mise en scène de l'objet dans un futur contexte. On l'a observé en particulier chez MFTA qui ne dispose pas de l'arme du prix. Lors de notre visite, nous y avons vu d'étranges assemblages de morceaux de tissus de différentes couleurs fixés par des élastiques sur des boîtes de CD vides... Ces exemples avaient été réalisés pour montrer ce qu'il est possible de faire avec trois types de matériaux qui s'écoulent très mal : les boîtes de CD vides, les élastiques et les chutes de tissus. Mais que faire de ces étranges artefacts ainsi obtenus ? Quel peut bien être leur usage et leur durée de vie ? Des structures comme MFTA, Débrouille compagnie ou Kunst-Stoffe justifient la fabrication de ces artefacts en mettant l'accent sur le *do it yourself*, comme élément essentiel d'un rapport aux objets soucieux de réduire les déchets et vecteur d'autonomie. On les voit ainsi organiser des ateliers de fabrication d'objets à partir de sacs plastiques fondus au moyen de fers à repasser... ou de transformation de briques de lait en portemonnaies. On a alors parfois l'impression d'atteindre une forme d'absurdité où l'illusion soudain se révèle avec force. À trop vouloir combattre l'ordre hiérarchique des objets, à force de vouloir à tout prix faire la preuve de l'utilité de certains objets ou matériaux qui ne trouvent pas acquéreurs, en faisant porter le jugement sur l'action, voire uniquement sur l'intention – la volonté de faire soi-même, indépendamment des moyens et techniques utilisés, indépendamment du résultat –, les organisations étudiées finissent parfois par produire des artefacts extrêmement transitoires. De cette manière, elles se débarrassent aussi légitimement d'objets qui les encombrent et délèguent à d'autres le soin de les jeter.

Au moment de conclure, il nous faut revenir à l'action publique et aux modes d'allocation de l'argent public. Comme nous l'avons souligné, la valorisation inachevée des objets se traduit, entre autres, par des prix modiques et le produit de la vente ne permet jamais de couvrir les frais des organisations. De

ce fait, toutes les organisations sont tributaires des subventions octroyées à différents échelons. Ce n'est pas un hasard si MFTA, service public municipal, est l'organisation la plus ancienne, la plus stable et la mieux équipée alors que Kunst-Stoffe, très peu soutenue par des fonds publics, travaille dans des conditions particulièrement précaires. Les associations françaises se trouvent dans une situation moins dramatique, grâce aux politiques publiques de promotion du réemploi et aux subventions qui les accompagnent. Mais les Ateliers de la Bergerette, ressourcerie historique, vient de perdre 5 de ses 17 salariés et n'a pas les moyens de les remplacer, ce qui menace la poursuite de l'activité. En raison de la pression foncière, les ressourceries parisiennes peinent à trouver des locaux suffisamment vastes et dont elles peuvent payer le loyer. La montée en puissance des financements par projet au détriment des subventions de fonctionnement ne permet pas aux associations d'installer sereinement leur activité dans la durée. En plus d'être des spécialistes de l'écoulement des objets, les coordinateurs des ressourceries doivent également devenir des experts en matière de lobbying auprès des élus, de rédaction de projets – plus ou moins sincères – en vue de lever des fonds publics et une grande partie de leur temps est consacrée à ce travail de communication et de gestion. Comme les objets suspendus entre objets *déchets* et objets *transitoires*, les organisations elles-mêmes sont suspendues entre activité et faillite et leurs travailleurs, embauchés pour beaucoup sous contrats aidés, se trouvent également dans un entre deux incertain, toujours menacés par le chômage ou les minima sociaux. On voit clairement apparaître l'homogénéité soulignée par Thompson entre statut des personnes et statut des objets. Dans ces conditions, on ne peut que souligner le courage et la détermination des acteurs à promouvoir en pratique un autre regard sur les objets, regretter la précarité de leurs conditions de travail et en appeler à une allocation des fonds publics qui permette aux associations comme à leurs travailleurs auxquels sont confiées des missions qui pourraient très bien relever du service public de se projeter dans un futur qui ne soit pas constamment menaçant.

Références bibliographiques

Appadurai Arjun, 1986, « Introduction: towards an anthropology of things », in Appadurai A. (ed.), *The social life of things. Commodities in cultural perspective*, Cambridge : Cambridge University Press, pp. 3-63.

Arendt Hannah, 1993, *Condition de l'homme moderne*, Paris : Calmann-Lévy.

Barles Sabine, 2005, *L'invention des déchets urbains 1790-1970*, Seyssel : Champ Vallon.

Beaune Jean-Claude, 1999, « Le déchet, le rebut, le rien. L'antidémiurgie : la matière vue du bas », in Beaune Jean-Claude (dir.), *Le déchet, le rebut, le rien*, Seyssel : Champ Vallon, pp. 9-20.

Becker Howard S., 1985, *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*, Paris : Métailié.

Bertolini Gérard, 1990, *Le marché des ordures*, Paris : L'Harmattan.

Bertolini Gérard, 1999, « L'or et l'ordure, le déchet et l'argent », in Beaune Jean-Claude (dir.), *Le déchet, le rebut, le rien*, Seyssel : Champ Vallon, pp. 37-49.

Bertolini Gérard, 2002, *Art et déchet. Le déchet, matière d'artistes*, Angers : Aprede / Le Polygraphe

- Bessy Christian, Chateauraynaud Francis, 1995, *Experts et faussaires. Pour une sociologie de la perception*, Paris : Métailié.
- Billet Philippe, 1999, « Le déchet, du label au statut : considérations juridiques sur un abandon », in Beaune Jean-Claude (dir.), *Le déchet, le rebut, le rien*, Seyssel : Champ Vallon, pp. 99-111.
- Bonjean Olivier, 2011, *De l'or dans nos poubelles*, Editions Carbonnier-Quillateau.
- Brodiez Axelle, 2008, *Emmaüs et l'Abbé Pierre*, Paris : Presses de Sciences Po.
- Cornu Roger, « Voir et savoir », in Denis Chevallier (dir.), *Savoir faire et pouvoir transmettre*, Editions de la MSH, Paris, 1991, pp. 83-100.
- Dagognet François, 1999, « Eloge du déchet », in Beaune Jean-Claude (dir.), *Le déchet, le rebut, le rien*, Seyssel : Champ Vallon, pp. 200-209.
- Debary Octave, Tellier Arnaud, 2004, « Objets de peu », *L'Homme* 2/2004 (n° 170), pp. 117-137.
- Debary Octave, 2007, « L'indignité de la marchandise », in Debary Octave, Turgeon Laurier (dir.), *Objets et mémoires*, Paris, Québec : Editions de la Maison des sciences de l'homme, Presses de l'Université Laval, p. 211-228.
- Delécrin Noëlle, 2010, « Recyclage et réemploi, une économie de ressources naturelles », *Le point Sur*, n°42, mars 2010, Service de l'observation et des statistiques, Commissariat général au développement durable.
- Deschamps Catherine, « Prix et valeur dans la circulation du désir », *Ethnologie française* 43/3, 2013, p. 391-398.
- Descola Philippe, 2007, « Passages de témoins », *Le Débat*, 2007/5, n°147, pp. 136-153.
- Douglas, Mary, [1967] 2001, *De la souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris : La Découverte.
- Ingold Tim, 2011, *Une brève histoire des lignes*, Bruxelles : Zones Sensibles.
- Ingold Tim, 2012, « Culture, nature et environnement. Vers une écologie de la vie », *Tracés. Revue de sciences humaines*, [En ligne], 22 | 2012, mis en ligne le 21 mai 2014, consulté le 29 juin 2012.
- Kopytoff Igor, 1986, « The cultural biography of things: commoditization as process », in Appadurai A. (ed.), *The social life of things. Commodities in cultural perspective*, Cambridge : Cambridge University Press, pp. 64-94.
- Mauss Marcel, 2007 [1923-1924], *Essai sur le don. Formes et raisons de l'échange dans les sociétés archaïques*, Paris : PUF.
- Pruvost Geneviève, 2013, « L'alternative écologique au quotidien. Vivre et travailler autrement », *Terrain*, n°60, p. 36-55.
- Sciardet Hervé, 2003, *Les marchands de l'aube. Ethnographie et théorie du commerce aux Puces de Saint-Ouen*, Paris : Economica.
- Thompson Michael, 1979, *Rubbish Theory: The creation and destruction of value*, Oxford : Oxford University Press.
- Van de Walle Isabelle, Hébel Pascal, Sioumandan Nicolas, 2012, « Les secondes vies des objets : les pratiques d'acquisition et de délaissement des produits de consommation », *Cahier de recherche du CREDOC*, n°290.

Vialles Noémie, 1987, *Le sang et la chair. Les abattoirs des pays de l'Adour*, Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.

Weber Florence, 2009, « Le calcul économique ordinaire », in Steiner P. et Vatin F. (dir.), *Traité de sociologie économique*, Paris, PUF, p. 367-407.